



Résumé Conseil communal de Montilliez du 16 décembre 2013

Le Conseil Communal s'est réuni le 16 décembre 2013 sous la présidence de Monsieur Gilles Rossier,

Au point traitant des communications de la municipalité, Monsieur Jean-Claude Gilliéron a notamment fait un point des travaux du Temple de Poliez-le-Grand. Madame Chuard a donné les détails des infractions constatées suite à la pose d'un radar durant 26 heures sur le territoire communal. Des explications quant aux travaux du collège des Sept Fontaines de Bercher ont été données par Monsieur Daniel Leuba. Madame Stéphanie Jaquemet a ensuite fait part de sa démission au 30 juin 2014, son emploi du temps ne lui permettant malheureusement plus d'assumer sa tâche de municipale. Une votation sera organisée au printemps 2014 pour l'arrondissement de Dommartin. S'il n'y a pas de candidat pour Dommartin, alors la place sera ouverte aux citoyens éligibles de l'ensemble de Montilliez.

Monsieur Luc Bovard avait déposé une motion lors du Conseil du 15 avril 2013 demandant la création d'une zone de rencontre englobant 6 chemins dans le village de Sugnens. La municipalité a répondu à cette motion par un préavis municipal qui demandait de ne pas donner suite à cette motion. Après une longue discussion, le préavis a été accepté (20 voix pour, 13 voix contre, 1 abstention), la motion de Monsieur Luc Bovard est donc abandonnée.

Le budget 2014 a été présenté. Ce dernier, qui prévoit un excédent de charge à hauteur de CHF 290'938.-, a été accepté à l'unanimité.

Le préavis suivant traitait de l'installation de moloks pour la collecte des ordures ménagères sur le territoire de la commune de Montilliez. Le rapport de la commission ad'hoc proposait d'accepter ce préavis, celui de la commission gestion et finances de le refuser. Après un long débat, le préavis a été refusé par 19 voix (12 voix pour, 3 abstentions)

Au terme de ce Conseil, tous les conseillers ont été remerciés pour leur investissement lors de cette année et la séance s'est terminée à 23h00.